



HAL
open science

Quelle(s) didactique(s) universitaire(s) adopter en traductions juridique et technique ?

Joëlle Popineau

► To cite this version:

Joëlle Popineau. Quelle(s) didactique(s) universitaire(s) adopter en traductions juridique et technique?. Traduction et apprentissage des langues : entre médiation et remédiation,, 2016. halshs-03508419

HAL Id: halshs-03508419

<https://shs.hal.science/halshs-03508419v1>

Submitted on 3 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelle(s) didactique(s) universitaire(s) adopter en traductions juridique et technique ?

Joëlle Popineau

Laboratoire « Interdisciplinarité Des Eudes Anglo-saxonnes » IDEA (EA 238)- Université de Lorraine, France
Laboratoire Ligérien de Linguistique LLL (UMR 7270) - Université de Tours, France

Résumé : La traduction professionnelle se différencie de la traduction universitaire par une didactique propre ; en effet, la recherche de la grammaticalité, essentielle dans tout enseignement de la traduction, ne constitue que la première étape d'un processus traductionnel -plus complexe et complet- dont la visée est la communication. Le modèle que nous proposons articule plusieurs strates didactiques, chaque niveau constituant la base sur laquelle le niveau supérieur se construit. Les cinq strates décrites dans cet article (grammaticalité, connaissances, lexicale, message et pragmatique) sont appliquées à des exemples de traduction juridique et technique et illustrent la complexité de la traduction professionnelle.

Mots-clés : didactique, traduction juridique et technique, strates, contrat, mode d'emploi.

0. Introduction

Cette communication¹ présente quelques réflexions issues d'une expérience d'enseignement de « traduction spécialisée » dans un cursus universitaire en « Master de Langues étrangères appliquées » ; ce master à finalité professionnelle a pour objectif de former de futurs traducteurs.

La perspective adoptée dans nos propos ne concerne pas la traduction universitaire, c'est-à-dire les exercices de thème/version traditionnels. Si nous établissons un parallèle entre la traduction spécialisée et la traduction universitaire, c'est pour mieux *définir* ce qu'est la traduction spécialisée, objet de notre propos.

Seule la traduction humaine ou biotraduction² est concernée dans notre réflexion didactique ; nous ne considérerons ni la cybertraduction, ni les logiciels de mémoire de traduction (TRADOS, SYSTRAN ou autres) pouvant être mis en œuvre dans le processus de traduction.

Notre postulat est le suivant : *enseigner la traduction professionnelle se base sur une didactique spécifique stratifiée*, un peu comme à la manière d'un mille-feuille³ : du fait de la pluralité des domaines de traduction professionnelle, de la complexité des supports de cours, de la diversité des méthodologies, la métaphore pâtissière utilisée décrit parfaitement la didactique à mettre en œuvre, car plusieurs *couches* ou étapes didactiques se superposent.

¹ L'auteur remercie les relecteurs pour leurs remarques et suggestions qui lui ont permis d'améliorer cet article et reste entièrement responsable de toute erreur qui subsisterait.

²Le terme a été créé par J-L Trudel, 2002, *Le Revenant de Fomalhaut*. Montréal : Médiaspaul.

³Un mille-feuille est une pièce de pâtisserie faite de trois couches de pâte feuilletée et deux couches de crème pâtissière (source : wikipedia.org).

Notre réflexion portera plus précisément sur les didactiques utilisées en traduction juridique et technique par le biais de plusieurs exemples commentés.

1. Quelques définitions en préambule

1.1. Qu'est-ce que *la traduction universitaire* ?

Au collège et au lycée, les élèves latinistes ou hellénistes côtoient le thème et la version très tôt dans leur apprentissage. En cycle de licence, le duo thème/version est un exercice courant proposé aux apprenants en langue ; c'est ce que l'on appelle la *traduction universitaire*.

L'exercice de traduction (thème/version) est un exercice conçu, voire *didactisé*, à des fins d'apprentissage ; il est demandé à l'étudiant d'appliquer -dans un exercice de transposition - les connaissances grammaticales acquises dans les cours de grammaire et linguistique⁴. La grammaticalité de la phrase produite est évaluée par le correcteur/enseignant. Il s'agit d'un exercice de *répétition* grammaticale : l'étudiant reprend les formules et constructions vues et analysées en cours⁵. Le produit fini est évalué selon cet unique critère ; la bonne copie est une copie qui satisfait aux exigences de grammaticalité de la langue cible.

La version devient une formation à la précision et à la clarté d'expression, un exercice de rédaction dans la langue maternelle ou exercice de médiation⁶.

La *traduction universitaire* crée ainsi un produit fini, défini et précis dont la vie commence sous la plume de l'étudiant et s'achève sous la plume de l'enseignant.

Nous appellerons *didactique de la grammaticalité*, la didactique développée en traduction universitaire, qui constitue la première strate du processus de traduction ; elle est assortie d'outils pédagogiques dédiés tels les cours de grammaire et de linguistique contrastive⁷, les exercices sur les procédés de traduction⁸, les textes didactisés⁹, les exercices grammaticaux de répétition et exercices à trous (« *drills* ») ou encore les tableaux de correspondances grammaticales ; ces exemples ne constituent pas une liste exhaustive des outils en didactique de la grammaticalité.

⁴ Ballard (1988 : 25).

⁵ « On ne naît pas traducteur, on le devient » (Vreck 1993 : 7).

⁶ « Participant à la fois de la réception et de la production, les activités écrites et/ou orales de médiation, permettent, par la traduction ou l'interprétariat, le résumé ou le compte rendu, de produire à l'intention d'un tiers une (re)formulation accessible d'un texte premier auquel ce tiers n'a pas d'abord accès direct. Les activités langagières de médiation, (re)traitant un texte déjà là, tiennent une place considérable dans le fonctionnement langagier ordinaire de nos sociétés » (CECRL 2001: 18).

⁷ Les ouvrages de Guillemin-Flescher (1981) et Chuquet et Paillard (1989) sont de remarquables ouvrages de syntaxe comparée du français et de l'anglais.

⁸ Vinay et Darbelnet (1958) ont identifié sept procédés stylistiques dans le mécanisme de traduction (emprunt, calque, traduction littérale, transposition, modulation, équivalence et adaptation).

⁹ Un texte didactisé est un document créé par l'enseignant à des fins d'apprentissage ou de répétition.

Cette didactique de la grammaticalité est suffisante en traduction universitaire. Qu'en est-il des autres types de traductions ? Que se passe-t-il en traduction professionnelle par exemple ?

1.2. Qu'est-ce la traduction professionnelle ?

Il est fréquent d'opposer traduction universitaire et professionnelle, tant les finalités et méthodologies mises en œuvre divergent. Cette opposition permet également de mieux définir les contours de la traduction professionnelle, moins bien connue en milieu universitaire entre autres..

Le tableau ci-dessous propose une mise en parallèle des deux types de traductions.

Traduction universitaire	Traduction professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> ● Privilégie la correction linguistique du texte produit par les étudiants ● Porte sur des phénomènes linguistiques locaux au niveau du mot, du groupe ou de la phrase ● Se concentre sur le texte, en dehors du contexte/cotexte ● Insiste sur la connaissance des langues ● Tend à négliger la recherche d'informations <p>=> finalité pédagogique extérieure au texte ¹⁰ traduction à des fins d'apprentissage traduction en tant qu'instrument d'évaluation des apprenants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Privilégie l'information, le message contenu ou les objectifs du texte d'arrivée ● Porte sur le sens général du texte ● Se concentre sur le processus qui a fait qu'une idée a été rendue de telle ou telle façon ● Insiste sur le domaine ou le thème du texte à traduire ● Privilégie la recherche d'informations <p>=> finalité traductionnelle formation des traducteurs</p>

La didactique mise en œuvre en traduction professionnelle s'appuie sur la didactique de grammaticalité centrale à la traduction universitaire ; celle-ci constitue la première strate, ou la première couche de notre mille-feuille, pour reprendre notre métaphore pâtissière (cf. tableau ci-après).

Traduction universitaire et didactique développée	Traduction professionnelle et didactiques développées
=>didactique de la grammaticalité	=>didactique multifacette strate 1 : didactique de la grammaticalité

La traduction universitaire possède des apports et atouts pédagogiques indéniables. Répétition et pratique grammaticales sont les bases de l'activité traduisante, et la traduction

¹⁰ L'admiral (2014) parle de la « détraductivisation » du texte dans les exercices de traduction universitaire, le but visé n'étant pas la production lisible d'un texte mais une déstructuration à des fins pédagogiques.

professionnelle s'appuie sur les jalons jetés par la traduction universitaire et ne saurait exister sans elle.

2. Comment définir la traduction professionnelle ?

Nous avons isolé six critères permettant de qualifier de *professionnelle* une traduction : ainsi, si

- le type du document à traduire,
- le domaine de spécialisation du document,
- le lexique utilisé,
- les enjeux du document à traduire,
- le public ou lectorat auquel s'adresse ce document, et
- la méthode de travail utilisée lors de la traduction,

sont *professionnels*, la traduction est *professionnelle*.

2.1. Quelques exemples de documents professionnels

Un traducteur professionnel spécialisé en anglais juridique recevra des demandes de traduction d'actes de naissance de la part de particuliers voulant constituer un dossier administratif ; pour le traducteur spécialisé en finances, il s'agira de traductions de bilans comptables ou de rapports financiers qui seront présentés en assemblée générale des actionnaires ou postés sur internet ; de son côté, le traducteur médical aura comme mission de traduire un dictionnaire médical.

2.2. Les domaines de traduction décrits ci-dessus sont spécialisés, voire *hyperspécialisés* et requiert une expertise dédiée. Le lexique contenu dans ces documents est, par conséquent, hyperspécialisé ; l'annexe 1 détaille l'hyperspécialisation des domaines en technologies de l'information par exemple.

2.3. Enjeux de la traduction professionnelle

La *traduction professionnelle* sert des *intérêts économiques* et constitue un élément de la vie socio-économique extra-universitaire ; le document professionnel a ainsi une finalité extérieure au texte : le contrat traduit peut servir de base juridique en cas de litige, ou encore, le rapport financier traduit sera distribué aux actionnaires en Assemblée Générale.

Par ailleurs, le traducteur professionnel effectue une prestation de services payante, qui constitue un contrat entre lui et son client¹¹ ; la traduction prend une valeur marchande.

2.4. La *méthode de travail* utilisée est professionnelle, combinant outils de travail automatisés ou non, dictionnaires et lexiques de référence, ouvrages dédiés, revues spécialisées eux-mêmes qualifiés de *professionnels* et forum de questions/réponses.

¹¹ « Les intérêts fondamentaux de la traduction professionnelle sont commerciaux » (Gile 2005 : 45).

2.5. Les *publics visés* en traduction professionnelle sont divers et variés : un document peut s'adresser à un cercle restreint de lecteurs (traduction confidentielle) ou, au contraire, à un très large public (dictionnaire de vulgarisation médicale).

3. Le support de cours en traduction professionnelle

Les critères décrits ci-dessus sont partie intégrante de la didactique de la traduction professionnelle et se complètent de facteurs inhérents au domaine de traduction concerné.

Le support de cours est l'élément central de la didactique de la traduction professionnelle. En effet, les grandes lignes de la / des didactiques élaborées trouvent leur source dans les réflexions menées sur le support de cours.

Imaginons un TD/cours en traduction professionnelle juridique dans lequel l'enseignant propose la traduction d'un *contrat* (un exemple de contrat de distribution anglais figure en annexe 2).

La recherche d'exemples de contrats professionnels est la première étape de la didactique mise en œuvre, tout TD reposant sur un support de cours. A l'instar de nombreux domaines, la traduction professionnelle enseignée à l'université est affectée par les nouvelles technologies de l'information.

3.1. *Authenticité* du support de cours

Les documents étudiés en traduction professionnelle sont *authentiques* ou réels ; ils sont utilisés, vont l'être ou l'ont été dans un contexte économique authentique ; les exemples de contrat trouvés sur l'internet sont des contrats conclus et signés existants. Si l'on prend comme exemple les conditions générales d'utilisation d'iTunes ou les conditions générales de la Française des Jeux, ces contrats sont en vigueur. Il ne s'agit pas de documents factices, fictifs ou didactisés par l'enseignant à des fins pédagogiques.

3.2. *Accessibilité* du support de cours

Par le biais de l'internet, ces textes professionnels sont devenus *accessibles* ; il y a une vingtaine d'années, ceux-ci avaient une diffusion confidentielle réservée aux spécialistes ou professionnels impliqués dans le domaine concerné ; dans le cas de contrats bipartites, seules les deux parties étaient destinataires, le traducteur s'engageant à la non diffusion du document par le biais de clause de confidentialité. Le statut des documents a donc évolué.

3.3. *Accès libre* du support de cours

Les supports de cours sont *libres d'accès et gratuits*. Le cours /TD ne se base plus sur un recueil ou ouvrage que l'étudiant doit se procurer ; ceci constitue un élément pédagogique nouveau.

La disponibilité et l'accès quasi illimités des documents professionnels ont changé la donne dans la pédagogie, pour les enseignants comme pour les apprenants : l'enseignant n'est plus l'unique détenteur du support de cours.

De plus, il est possible de copier-coller tous types de contrats (avec citation des cours pour éviter tout recours en plagiat).

Supports de cours, mais aussi lexiques et dictionnaires spécialisés, bases de données et forums de discussions entre spécialistes deviennent accessibles librement ; il existe cependant des sites spécialisés dont l'accès est payant.

3.4. *Multiplicité* du support de cours

Le support de cours n'est plus unique : les exemples de contrats sont par exemple *nombreux, divers et variés* tant dans la forme que dans le fond, et l'abondance actuelle des documents peut provoquer confusion et perte de repères chez les étudiants apprentis-traducteurs.

L'enseignant doit tenir compte de cette multiplicité lors du choix des supports de cours, lors de son cours et lors des corrections éventuelles : sa didactique devra intégrer une méthodologie de recherche des sources et des sites, le meilleur pouvant côtoyer le pire sur internet dans ce domaine également.

3.5. *Comparabilité* des supports de cours

Consécutivement, les documents multiples deviennent *comparables* ; la didactique développée devra éviter les confusions éventuelles chez les apprentis-traducteurs.

3.6. *Matérialité* de la traduction

A ces cinq qualificatifs s'ajoute celui de la *matérialité*¹² de la traduction : tout étant quasiment traduit et disponible sur l'internet, certains étudiants entament une véritable « chasse au trésor »¹³ à la bonne traduction, celle dont on pourrait rêver et qui doit bien exister quelque part dans les méandres de la Toile.

En conséquence, l'enseignant de traduction professionnelle se trouvera – tôt ou tard - confronté à cette éventualité : un texte donné comme exercice d'application peut être retrouvé traduit partiellement ou intégralement sur un site ; le cours demandera un temps de préparation et de vérification rallongé et une rigueur technologique approfondie.

4. Enjeux de la traduction professionnelle

La traduction professionnelle possède des enjeux doubles : les premiers sont socio-économiques et liés à la valeur intrinsèque socio-économique de la traduction professionnelle ; les seconds sont liés à la valeur pédagogique de cet enseignement.

Comme nous l'avons mentionné plus haut dans notre réflexion, la traduction professionnelle est une prestation de service, se matérialisant par le paiement d'honoraires versés au traducteur professionnel, un contrat liant les deux parties. Certains aspects

¹² Communication orale de Jean-René Ladmiral, Journée d'études « Traduction et apprentissage des langues : entre médiation et remédiation, Inalco, 11 octobre 2013.

¹³ Même référence que ci-dessus

juridiques forts s’y ajoutent : propriété intellectuelle et obligation légale de traduire en français tout manuel d’utilisation d’appareil importé sur le sol français en font partie ; ceux-ci se doublent d’aspects pédagogiques tout aussi importants : il s’agit de *former des apprentis traducteurs*.

Comme Jean-René Ladmiraal le souligne dans sa communication¹⁴, la traduction professionnelle a pour but de former des professionnels, des traducteurs. Les étudiants entrant dans ces formations sont en grande majorité en formation initiale. Cette finalité doit être prise en compte dans la didactique de l’enseignant.

5. Créer des didactiques appropriées

Les critères complexes du support de cours en traduction professionnelle imposent une nouvelle réflexion d’enseignement ; la *didactique de grammaticalité* qui est suffisante en traduction universitaire classique doit se compléter d’autres strates en traduction professionnelle.

5.1. Didactique des connaissances

En guise d’introduction, citons un passage du discours de Marie-Josée de Saint Robert, Chef du service linguistique, Office des Nations Unies à Genève¹⁵ :

En diplomatie unilatérale, comme dans tout domaine d’un haut niveau de spécialisation, la qualité d’une traduction dépend des compétences que maîtrise le traducteur, outre sa connaissance des langues et des disciplines dans lesquelles il travaille.

Marie-Josée de Saint Robert met les connaissances *linguistiques* sur le même plan que les connaissances *techniques* du domaine auquel se rapporte la traduction spécialisée.

Nous appellerons *didactique des connaissances* la deuxième strate de la didactique multifacette mise en œuvre en traduction professionnelle (cf. tableau ci-dessous).

Traduction universitaire et didactique développée	Traduction professionnelle et didactiques développées
=>didactique de la grammaticalité	=>didactique multifacette strate 1 : didactique de la grammaticalité strate 2 : didactique des connaissances

Nous allons préciser cette didactique des connaissances pour nos deux exemples : la traduction juridique et la traduction technique.

D’une part, en traduction juridique, la *didactique des connaissances* consistera à définir le contexte général du contrat commercial : les termes centraux seront précisés (qu’est-ce

¹⁴ Même référence.

¹⁵Revue *Traduire*, n° 229 : 6.

qu'un contrat¹⁶? Quel en est le but¹⁷? Quels en sont les enjeux ?). De plus, des connaissances en *Common Law*¹⁸ permettent d'appréhender les différences avec le droit civil français ; des différences de forme et de fond peuvent en effet s'expliquer dans les sources différentes¹⁹ de ces deux droits. « *Traduire le droit, c'est connaître le droit* »²⁰.

D'autre part, en traduction technique, les connaissances à réunir seront celles de *l'expert* du domaine concerné. Est appelé *expert* en traduction professionnelle toute personne ou référence (glossaire, lexique ou manuel) permettant la validation scientifique du texte traduit.

Il ne s'agit pas d'accumuler des connaissances encyclopédiques sur le domaine concerné, mais de sensibiliser les apprentis-traducteurs à cette nécessité de réunir des connaissances et informations sur le domaine de la traduction préalablement à toute traduction ; ces informations peuvent se présenter sous la forme de lexiques, glossaires ou autres schémas explicatifs rassemblés au fur et à mesure de la phase de recherche.

4.2. Didactique du lexique appliquée à la traduction juridique

La traduction juridique a connu une révolution de statut depuis les dix dernières années. Elle est entrée dans le domaine du droit et devenue une matière accessoire du droit.

L'apprenti-traducteur doit non seulement maîtriser la terminologie et phraséologie juridiques (*traduire le lexique du droit*), mais aussi connaître les codes et autres recueils doctrinaux pour parfaire sa traduction (*connaître le droit*) ; le mot est porteur de sens. Le traducteur juridique devient petit à petit un juriste linguiste.

La *didactique du lexique* est privilégiée dans les textes de loi ou des contrats commerciaux par exemple pour lesquels précision et exactitude sont essentielles.

Un exemple de contrat de distribution anglais est donné en annexe 2 ; il s'agit d'un contrat type reprenant les grandes parties de tout contrat anglais : titre, préambule et définitions.

Relever les *termes de langue* (annexe 3) est la première étape de la didactique du lexique ; l'enseignant aide les apprentis-traducteurs dans cette étape en expliquant par

¹⁶Le contrat se définit comme un document commercial juridique professionnel liant juridiquement deux parties (l'acheteur et le vendeur par exemple) portant sur un objet (une machine outils-par exemple) et définissant les échanges entre les deux parties (sa commercialisation).

¹⁷Celui-ci est rédigé dans un but commercial précis : permettre le commerce entre deux parties. La rédaction du contrat est un jeu de va et vient entre ces deux parties qui lisent, corrigent, relisent et recorrectent le texte de départ. Le document a ainsi un lectorat direct (les deux parties qui défendent leurs intérêts contre les velléités de l'autre) et indirect (les juristes et avocats en cas de non-respect des clauses du contrat par exemple).

¹⁸Le *Common Law* (« droit commun »), est un système bâti essentiellement sur le droit jurisprudentiel par opposition au droit civiliste ou codifié. C'est une conception, d'origine anglaise, qui marque la prééminence des décisions des tribunaux, la jurisprudence. Elle est en vigueur dans certains pays anglo-saxons (source : fr.wikipedia.org)

¹⁹Les articles sont très détaillés en *Common Law* ; doublets et pléonasmes y sont très fréquents : la *Common Law* fait référence au vécu, alors que l'abstrait et la fiction apparaissent en droit français.

²⁰ Colloque Langue et Procès, CECOJI, Poitiers février 2013.

exemple que les termes de langue de spécialité n'ont qu'une seule traduction : ainsi « *whereas* » utilisé en anglais des contrats signifie *considérant*, alors que le même terme utilisé en français pénal se traduit par *attendu que*. Etablir un lexique (deuxième étape) permet de réunir les termes de langue (annexe 4) nombreux dans ce type de traduction et exige une recherche terminologique approfondie et rigoureuse ; ce travail de recherche terminologique sera complété au fur et à mesure de l'apprentissage et servira de base traductionnelle pour toute traduction juridique ultérieure. Le lexique ainsi constitué peut se compléter d'un glossaire et d'une webographie. Les traducteurs professionnels créent tous des bases terminologiques en fonction de leur spécialité ; celles-ci ont une valeur conséquente et constituent les richesses de traducteurs.

La didactique professionnelle s'enrichit d'une troisième strate :

Traduction universitaire et didactique développée	Traduction professionnelle et didactiques développées
=>didactique de la grammaticalité	=>didactique multifacette strate 1 : didactique de la grammaticalité strate 2 : didactique des connaissances strate 3 : didactique du lexique (2 étapes)

4.3. *Didactique du message* appliquée à la traduction technique

L'exemple choisi en traduction technique est un mode d'emploi ; il s'agit de décrire le fonctionnement d'un climatiseur (annexe 5).

Nous avons choisi de sélectionner deux passages significatifs pour illustrer notre réflexion. Les exemples sont issus de textes réels et sont numérotés dans l'ordre ; les différentes traductions sont numérotées comme variantes de (1) (1a et 1b pour l'exemple (1) :

(1) *Do not pull or deform the power supply cord. Pulling and misuse of the power supply result in damage to the unit and cause electrical shock.*

En appliquant les trois didactiques de la grammaticalité, des connaissances et du lexique sur l'exemple (1), l'apprenti-traducteur produira la traduction suivante (1a) :

(1a) Ne pas tirer ou déformer le câble de l'alimentation. Une utilisation abusive du câble de l'alimentation peut entraîner des dégâts à l'appareil et provoquer un choc électrique.

Cette traduction, quoi que correcte sur le plan grammatical et lexical, contient un message confus, résultant d'une mauvaise reformulation et entraînera une série d'interrogations chez l'utilisateur final :

- qu'est-ce que « l'utilisation abusive d'un câble » ?
- qu'est-ce qu'un « choc électrique » ?

La traduction produite contient ce que l'on appelle des éléments parasites de la communication – ici les interrogations de l'utilisateur - ou *bruits*²¹.

La *didactique du message* développée par l'enseignant mettra en garde les apprentis-traducteurs contre ces *bruits sémantiques*, empêcheurs de compréhension et de communication ; cette didactique s'appuie sur des exercices de reformulation, de substitutions grammaticales et lexicales, de transpositions. Certains de ces exercices trouvent leurs fondements théoriques dans les procédés de traduction énoncés par Vinay et Darbelnet (1958) et complétés par Chuquet et Paillard (1989).

En appliquant une *didactique du message*, l'énoncé reformulé devient :

(1b) Le cordon d'alimentation de l'appareil ne doit pas être arraché ou plié. Une mauvaise manipulation de ce cordon peut endommager l'appareil et provoquer un court-circuit.

Considérons un second exemple issu du même mode d'emploi :

(2) *Be careful not to expose your body directly to the outlet air for a long time. It may affect your physical conditions.*

La traduction proposée par un apprenti-traducteur est correcte sur le plan syntaxique et lexical :

(2a) N'exposez pas votre corps trop longtemps face à la sortie du flux de l'air. Cela pourrait affecter votre état physique.

Cependant le message doit être reformulé de façon plus profonde ; du fait des inférences plus nombreuses, effacements, modulations et transpositions²² s'imbriquent pour produire :

(2b) Ne restez pas devant la bouche d'air du climatiseur trop longtemps. Vous pourriez prendre froid.

En résumé, la traduction technique insiste sur la *compréhension du message*. L'objet du texte technique (utilisation d'un appareil électro-ménager, fonctionnement d'une centrale nucléaire, etc) doit être compris, décrit et *expliqué* au lecteur du document de façon claire et non ambiguë. Le contenu du message est le but ultime du processus de traduction technique ; les seules didactiques de la grammaticalité et du lexique ne suffisent pas à produire une communication claire et limpide. La *didactique du message* mise en œuvre permet au traducteur technique de devenir un facilitateur de compréhension de messages et un communicant. La didactique du message se base sur une méthodologie de la reformulation à des fins de communication ; elle peut s'appeler également *didactique de la communication*, « un bon traducteur étant un bon communicant »²³.

²¹Dans le schéma de la communication (Weaver & Shannon 1949), un bruit est tout élément perturbant la compréhension d'un message ; il peut être physique ou sémantique, comme dans notre exemple.

²²Il s'agit de procédés de traduction (Vinay et Darbelnet 1959).

²³ Communication de N. Froeliger, Journée d'études « Traduction et apprentissage des langues : entre médiation et remédiation », Inalco, 11 octobre 2013.

Le tableau des différentes didactiques mises en œuvre en traduction professionnelle se complète :

Traduction universitaire et didactique développée	Traduction professionnelle et didactiques développées
=>didactique de la grammaticalité	=>didactique multifacette strate 1 : didactique de la grammaticalité strate 2 : didactique des connaissances strate 3 : didactique du lexique (2 étapes) strate 4 : didactique du message ou communication

La *didactique du message* peut s'appliquer à de nombreux domaines de traductions spécialisées²⁴.

Un texte médical grand public requiert également cette didactique du message :

(3)*Paracetamol is a medicine that is used to ease mild to moderate pain –for example, headaches, sprains, toothache or the symptoms of a cold*²⁵

Sur le plan lexical, deux traductions sont proposées pour *headache* : *maux de tête* et *céphalées*. Le registre de langue et le lectorat visé sont des éléments constitutifs de la didactique du message ; pour cet exemple de vulgarisation scientifique (3), *maux de tête* sera choisi en français et permettra une bonne compréhension du message, c'est-à-dire de la notice de médicament :

(3a) Le paracétamol est prescrit en cas de douleurs moyennes à modérées, maux de têtes, douleurs articulaires, maux de dents ou symptômes grippaux.

Envisageons le cas d'articles plus savants :

(4) *Severity of headache, duration of migraine attack and overall efficacy of treatment were amongst the variables assessed in a randomized, double-blind, three-way cross-over comparison of 1 g paracetamol plus either domperidone 30 mg, domperidone 20 mg or placebo, taken at onset of headache*²⁶.

L'apprenti-traducteur adaptera le lexique de sa traduction au lectorat constitué ici de spécialistes et de chercheurs :

(4a) La gravité des céphalées, la durée des crises de migraines et l'efficacité générale du traitement faisaient partie des variables évaluées lors de la comparaison aléatoire croisée constituée de trois groupes distincts avec prise de 1 g de paracétamol complété, soit de dompéridone 30 mg, ou de dompéridone 20 mg ou d'un placebo, administré en début de crise.

²⁴Il se peut que la traduction juridique soit une exception ; les figements lexicaux sont nombreux et sont compris par un lectorat initié à la glose juridique.

²⁵<http://www.nhs.uk/Conditions/Painkillers-paracetamol/Pages/Introduction.aspx>

²⁶<http://cep.sagepub.com/content/13/2/124.abstract>

La didactique de la traduction professionnelle est riche de quatre strates identifiables, décomposables et didactisables pour tout type de support de traduction.

La dernière strate – la communication - peut prendre une dimension pragmatique²⁷, même si cet adjectif *pluriel* fait débat dans la communauté des théoriciens de la traduction²⁸.

Celle-ci est de loin la plus complexe, tant les interactions sont nombreuses : elle porte sur le message contenu dans le texte à traduire, sur la compréhension que le traducteur en fait, sur la reformulation que le traducteur propose ; cette reformulation, à son tour, entraînera interférences et réactions de la part du lectorat, cible de la traduction.

5. Vers une *didactique de la pragmatique* ?

Peut-on pour autant ajouter une strate supplémentaire dont le nom serait *didactique de la pragmatique* ? Doit-on regrouper message et communication en une strate unifiée plus complexe dénommée *didactique de la pragmatique* ?

Traduction universitaire et didactique développée	Traduction professionnelle et didactiques développées
=>didactique de la grammaticalité	=>didactique multifacette strate 1 : didactique de la grammaticalité strate 2 : didactique des connaissances strate 3 : didactique du lexique (2 étapes) strate 4 : didactique du message ou communication strate 5 : didactique de la pragmatique ?

Notre expérience d’enseignante en traduction professionnelle nous fait dire qu’un niveau supérieur dans le processus didactique traductionnel se profile, au-delà des quatre strates définies dans notre réflexion. Comme seules quelques hypothèses ont été esquissées, ce niveau reste encore à explorer.

La traduction professionnelle est ainsi une activité linguistique dont la *didactisation* est complexe. La décomposer en différentes strates permet d’en dévoiler quelque peu les rouages, les mécanismes sans pour autant constituer une « recette miracle » que l’on pourrait suivre à la lettre pour tout type de traduction. Comme toute didactique, notre modèle a ses limites que seule la pratique intensive de la traduction peut combler. Car, *c’est en traduisant que l’on devient traducteur.*

²⁷Est appelée pragmatique toute traduction ayant une visée de communication (cf. Froeliger 2012b).

²⁸ (Froeliger, 2012b).

Annexe 1

PRINCIPAUX DOMAINES DE COMPÉTENCE EN TRADUCTION

Technologies de l'information

- Localisation de logiciels et intergiciels, aides en ligne, interfaces utilisateur et documentation associée : logiciel professionnelles (production et post-production audio/vidéo, infographie), CFAO, logiciels de gestion (ERP, CRM, etc.), gestion de bases de données, gestion de réseaux, gestion de contenus multimédias, etc.

- Localisation de sites Web, pages Web interactives, bases de connaissances, sites de support en ligne, moteurs de recherche, etc.

- Documentations matériel (systèmes dorsaux et frontaux, serveurs, routeurs, concentrateurs, unités et réseaux de stockage, micro-ordinateurs, périphériques fixes/mobiles)

- Multimédia, logiciels de bureautique, applications.

Source: Formation SFT – Chris Durban – *Comment constituer sa clientèle ?*
5 octobre 2013 – Université de Lorraine, site de Metz.

Annexe 2 – Exemple d’un contrat commercial anglais – contrat de distribution

DISTRIBUTION AGREEMENT

THIS AGREEMENT effective as of [DATE], [YEAR]

BETWEEN:

WORLDWIDE DISTRIBUTING LTD. (“Distributor”)
a corporation incorporated under the laws of the Province of X,

THE FIRST PARTY,

- and -

NEW MEDIA PRODUCTIONS INC. (“Producer”)
a corporation incorporated under the laws of the Province of X,

THE SECOND PARTY,

WHEREAS Distributor is in the business of distributing television, film and new media properties throughout the world; and

WHEREAS Distributor has entered into an agreement to distribute the television production entitled “Stranger than Fiction” (the “Program”); and

WHEREAS Producer is the producer of, and owns all right title and interest, including copyright, in and to, an interactive web-based right-media property tentatively entitled “Stranger Than Fiction Interactive” based on the Program the “Web Project”); and

WHEREAS Producer wishes to retain the services of Distributor to distribute the Web Project in association with the Program;

NOW THEREFORE THIS AGREEMENT WITNESSES that in consideration of the premises, mutual covenants and agreements herein and other good and valuable consideration, the sufficiency of which is hereby acknowledged, the parties agree as follows:

source: http://bellfund.ca/legal_toolkit/Distribution_Agreement.pdf

Annexe 3 – Repérage des termes de langue de spécialité dans un contrat commercial anglais (les termes de langue de spécialité sont soulignés)

DISTRIBUTION AGREEMENT

THIS AGREEMENT effective as of [DATE], [YEAR]

BETWEEN:

WORLDWIDE DISTRIBUTING LTD. (“Distributor”)
a corporation incorporated under the laws of the Province of X,

THE FIRST PARTY,

- and -

NEW MEDIA PRODUCTIONS INC. (“Producer”)
a corporation incorporated under the laws of the Province of X,

THE SECOND PARTY,

WHEREAS Distributor is in the business of distributing television, film and new media properties throughout the world; and

WHEREAS Distributor has entered into an agreement to distribute the television production entitled “Stranger than Fiction” (the “Program”); and

WHEREAS Producer is the producer of, and owns all right title and interest, including copyright, in and to, an interactive web-based right-media property tentatively entitled “Stranger Than Fiction Interactive” based on the Program the “Web Project”); and

WHEREAS Producer wishes to retain the services of Distributor to distribute the Web Project in association with the Program;

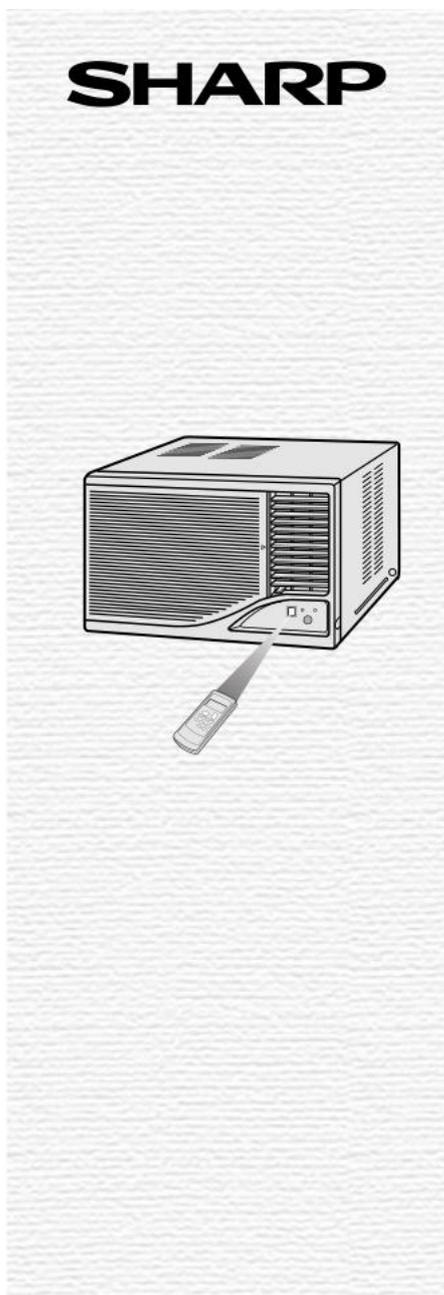
NOW THEREFORE THIS AGREEMENT WITNESSES that in consideration of the premises, mutual covenants and agreements herein and other good and valuable consideration, the sufficiency of which is hereby acknowledged, the parties agree as follows:

source: http://bellfund.ca/legal_toolkit/Distribution_Agreement.pdf

Annexe 4 – glossaire de la langue de spécialité dans un contrat commercial anglais

terme anglais	terme français	remarque
distribution agreement	contrat de distribution	"contrat" désigne plutôt le document et "convention" désigne plutôt le contenu du contrat, c'est à dire, ce à quoi les signataires se sont engagés
effective	date d'entrée en vigueur	Date en lettres et chiffres
as of	le	
between	signé et conclu entre	
whereas	considérant	considérant en contrat commercial attendu que en droit pénal
NOW THEREFORE THIS AGREEMENT WITNESSES that in consideration of the premises, mutual covenants and agreements herein and other good and valuable consideration, the sufficiency of which is hereby acknowledged, the parties agree as follows	EN CONSEQUENCE DE QUOI, compte dûment tenu des engagements et garanties contenues dans le présent, moyennant contrepartie licite et valable, dont les parties acceptent la réception et le caractère suffisant, il a été convenu et arrêté ce qui suit :	suite de phraséologies

Annexe 5 – mode d'emploi d'un climatiseur



ROOM AIR CONDITIONER INSTALLATION AND OPERATION MANUAL

CONTENTS	PAGE
OPERATION INSTRUCTIONS	
• PRECAUTIONS	2
• ADDITIONAL NOTES ON OPERATION ..	3
• CONTROLS	4
• USING THE REMOTE CONTROL	5
• BASIC OPERATION	6
• AIR FLOW AND VENTILATION	7
• TIMER OPERATION	8
• SAVE OPERATION	10
• ONE-HOUR OFF TIMER	10
• AUXILIARY MODE	11
• MAINTENANCE	12
• BEFORE CALLING FOR SERVICE	13
INSTALLATION INSTRUCTIONS	
• PART NAMES AND DIMENSIONS	14
• ITEMS PACKED WITH THIS UNIT	14
• LOCATION	15
• POWER CABLING	15
• INSTALLATION	16

Thank you for purchasing a SHARP air conditioner.
Please read this manual carefully before installing or
operating the product.
The manual should be kept in a safe place for handy
reference.

Bibliographie

ADEN, J., WEISSMANN, D. 2012. « La médiation linguistique : entre traduction et médiation des langues vivantes », *Revue Ela* (Études de Linguistique Appliquée), juillet-septembre 2012, n° 167.

BALLARD, M. 1988. *La traduction de l'anglais au français*, Paris : Nathan.

BOUSCAREN, Chr. DAVOUST A. 1974, *Les mots anglais qu'on croit connaître* tome 1, Paris : Hachette.

Cadre Européen Commun de références pour les langues (CECRL) : apprendre, enseigner, étudier 2001, Paris : Didier.

CHUQUET, H., PAILLARD, M. 1989. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais <> français*, Paris : Ophrys.

FROELIGER, N. 2012a. « J'ai connu ce qu'ignorent les Grecs » – Tralogy : conclusions et perspectives», Tralogy [En ligne] Perspectives and closing / Perspectives, URL <http://lodel.irevues.inist.fr/tralogy/index.php?id=89&format=print>

FROELIGER, N. 2012b. « De l'intérêt pluriel de l'adjectif pragmatique, conférence » <https://mediaserver.unige.ch/media/2012/02/VN4-191c-2011-2012-02-29.mp4>

GILE, D. 2005. *La traduction, la comprendre, l'apprendre*, PUF : Linguistique Nouvelle.

GOUADEC, D. 2009. *Profession : traducteur*, Paris : la Maison du Dictionnaire.

GUILLEMIN-FLESCHER, J. 1981. *Syntaxe comparée du français et de l'anglais – Problèmes de traduction*, Gap : Ophrys.

LADMIRAL, J.-R. 2010. *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris : Gallimard (coll. «Tel», n° 246).

THOMSON, J.-M. 1993. *From & Into English. An introduction to translating from & into English*, Paris : Dunod.

« Technique et pragmatisme », 2013, *Revue Traduire*, juin 2013, N° 228.

VINAY, J.-P., DARBELNET, J. 1958. *Stylistique Comparée du Français et de l'Anglais*, Paris : Didier.

VRECK, F. 1993. *A B C de la version anglaise*, Paris : Longman France.

WEAVER, W., SHANNON, C. E. 1963. *The Mathematical Theory of Communication*. Univ. of Illinois Press